

Chers concitoyennes, concitoyens, chers amis,

Je veux avant de vous présenter mes meilleurs vœux, vous faire part de mon ressenti face aux réalités qui sont devant nous et les actes dont notre patrie a été victime.

La France, notre pays terre de LIBERTÉ, D'ÉGALITÉ de fraternité, DE SOLIDARITÉ ET DE LAÏCITÉ, a vécu en 2015 deux tragédies qui ont touché des symboles de notre nation: la presse, la jeunesse, l'envie de vivre.

Ces actes ont été perpétrés par des êtres innommables, des barbares moyenâgeux sans foi ni loi avec pour unique but faire du mal et encore du mal.

Notre patrie ne doit pas céder, nous, Françaises et Français devons rester unis, solidaires, forts devant de telles atrocités; bien sûr notre nation doit se protéger et réagir de toutes ses forces pour combattre et abattre définitivement ces terroristes, mais elle doit aussi garder les valeurs qui sont les siennes depuis des siècles: la tolérance, la main tendue, la sagesse.

Ce n'est pas en nous enfermant et en fermant nos frontières que nous gagnerons cette guerre, la France et l'Europe toute entière doivent rester une terre d'accueil pour les familles qui fuient la guerre et les atrocités dans leur pays, mais elles doivent aussi tout faire pour leur permettre de rejoindre dans un avenir proche leur pays d'origine.

« Certains jours je rêvais d'une gomme à effacer l'immondice humaine » (Louis ARAGON).

Chers concitoyens, chers amis, je souhaite que l'année 2016 soit pour vous et vos proches une année pleine de bonheur, de santé, de gaîté et de joies.

Mais aussi pour notre chère ville d'Arles, je souhaite du développement, de l'activité, de nouveaux emplois.

L'avenir devrait nous être favorable avec le nouveau « Château Bleu » qui va voir le jour très prochainement, les premiers travaux devraient durer 18 mois environ et commencer en milieu d'année; c'est une chance pour notre village que cet établissement demeure sur notre territoire Sud Canigó.

Nous pouvons aussi espérer fortement que le projet de thermo-ludisme sur Amélie les Bains voit le jour dans les deux ans à venir, le permis de construire a lui aussi été accordé.

Soyons conscients que notre département bénéficie de nombreux atouts: un climat doux, une nature préservée, un patrimoine exceptionnel, une terre de traditions, la mer, la montagne... Tout est là à notre portée.

A chacun d'entre nous de faire fructifier ces trésors, notre ville le mérite, c'est tous ensemble que nous irons vers un avenir meilleur.

Croyez gu'avec mon conseil municipal nous faisons tout pour Arles et pour le Haut-Vallespir.

Sachez que nous ne passons pas un jour sans penser à notre village, toutes nos actions sont faites pour l'embellir et pour le bien-être de chacun d'entre nous.

Encore une fois bonne année à toutes et à tous. Une très bonne santé « i per molts anys ».



Dossiers sur lesquels on s'appuie et où l'Europe est sollicitée

• Projet de réaménagement du pôle des métiers d'art au Moulin des Arts et de l'Artisanat

Le Syndicat Mixte Canigo Grand Site a répondu à l'appel à projet ATI (Approche Territoriale Intégrée) dans lequel figure notre projet communal au Moulin des Arts et de l'Artisanat. Le projet consiste à réaménager l'espace pour accueillir d'autres ateliers et un espace dédié à un hôtel d'entreprises. Les travaux porteraient sur la réparation des bâtiments (toiture, menuiseries, accessibilité, électriques, plomberie installations Actuellement sur le site, sont hébergés 10 artisans d'art (2 couteliers, 2 verriers, 3 peintres, 1 céramiste, 1 ferronnier, 1 sculpteur), deux halls (l'un est un lieu de ventes géré par la Boutique du Moulin et l'autre est une salle d'exposition d'anciens métiers à tisser) ainsi qu'une salle utilisée comme salle de conférences et galerie. Le projet est éligible aux fonds européens de type FEDER alloués sur le programme 2014-2020. Le montant de l'opération est estimé à 450 000 € HT auquel s'ajoute 45 000 € HT de maîtrise d'œuvre.

• Projet de création d'un pôle « Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine » axé sur le religieux et l'art sacré

Notre projet fait partie d'un Appel à projet POCTEFA porté par le Pays d'Art et d'Histoire dans le cadre d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale.

Le projet consiste à réhabiliter le Palau pour accueillir des salles d'exposition sur le thème retenu : religieux et art sacré, créer une résidence d'artistes et intégrer l'accessibilité aux personnes handicapés à l'église, au cloître et au Palau. Le Palau initialement occupé par les services administratifs de la CCHV a été déserté suite aux dégâts occasionnés sur la toiture par les intempéries de novembre 2014 (classé catastrophes naturelles).

Le projet est éligible aux fonds européens de type FEDER sur la zone France-Andorre-Espagne. Le montant de l'opération est estimé à 585 000 € HT.

Camincs de focs

Le projet transfrontalier consiste à valoriser le thème « FEU » pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel lié au feu et à ses traditions. Le projet est éligible aux fonds européens POCTEFA.



Urbanisme

Depuis juillet 2015, les communes dotées de PLU, POS ou cartes communales ne bénéficient plus des services de l'État pour l'instruction de leurs demandes au titre de l'Application du Droit des Sols. Un transfert partiel compétence était déjà en place depuis 2007 sur la commune d'Arles sur Tech pour l'instruction des Certificats d'Urbanisme d'information et les Déclarations Préalables sans création de surface (réfection toiture, façade, percement d'ouverture, piscine, etc.).

C'est désormais à l'échelon intercommunal que s'effectue l'instruction des permis de construire, de démolir, d'aménager et les déclarations préalables de division foncière et celle créant de la surface taxable. Un service commun à la CCHV et CCV s'est constitué; basé à Céret à la Cité Administrative, les deux instructeurs de la DDTM ont été détachés et, s'ils le désirent, pourraient intégrer la fonction territoriale.

Par ailleurs, le logiciel utilisé actuellement par les instructeurs sera opérationnel dans les communes adhérentes dès le premier janvier 2016 pour l'enregistrement des demandes liées à l'Application du Droit des Sols.

Un abri pour les bus

Le Département a acheté à la Commune un terrain sur lequel il a effectué des travaux d'aménagement (clôture avec 2 portails, éclairage, traitement des eaux pluviales, revêtement) et où stationnent désormais les bus en toute sécurité.





Fleurissement

Notre dossier présenté cette année pour l'obtention du label «Village fleuri » n'a pas abouti et sera représenté l'année prochaine avec des chances certaines.

Néanmoins, la Commune continue sa politique d'embellissement. Elle a obtenu dans la catégorie « 1000 à 5000 habitants » le 3ème prix des Villes et Villages fleuris du département

RGDST

Le sujet abordé ne traite pas de la DGSI issue de la fusion des renseignements généraux avec la sécurité du territoire mais des Réalisations Géniales Des Services Techniques.

Outre leurs missions récurrentes : entretien des espaces verts, propreté de la voirie communale, fleurissement, ...

- Trottoirs : Rue de la Forge
 Salle des Fêtes côté parking CD66
- Récupération de toutes les plantes des vasques et leur mise en hivernage dans un jardin élaboré ainsi que celle du terreau minutieusement criblé et stocké pour une future réutilisation
- Éclairage Public : réparation du réseau à Can Partère et rue Lo Pardal
- Préparation des supports pour les peintures murales (décapage à la Salle des Fêtes, démoussage et réfection du mur Rue des Usines)
- Traçage des places de parking
 - Rue de la LLose, Rue Venance Paraire, Boulevard du Riuferrer
 - Rue des Usines (le long du transformateur)
 - Rue de la Forge
- Décroutage et rejointoiement des pierres du mur de la crypte





Petit à petit, le frelon (asiatique) fait son nid

Il semblerait qu'Arles soit le lieu idéal de villégiature pour la gent frelon.

Sur appel de la Mairie, un agent qualifié vient détruire le nid détecté. En effet, une destruction mal conduite entraîne une prolifération par l'abandon du nid des reines (jusqu'à 40 % du cheptel).

Dans le Domaine Public, c'est à la charge de la commune ; dans le Domaine Privé, c'est à la charge du propriétaire. Le coût est de 110 € par nid détruit.

Une vingtaine de nids ont été détruits cette année, dont certains atteignaient une taille XXL.

L'activité des frelons cesse dès les premiers froids. Les reines désertent le nid et s'enterrent jusqu'au printemps.

Un geste peut limiter le retour de ces prédateurs, à savoir capturer les reines mais dans une période limitée : mois de mars. En effet, si ces pièges restent actifs, les reines pondront davantage pour compenser les pertes subites.

Le piège se construit avec une bouteille plastique. Vous trouverez comment le fabriquer à l'adresse internet suivante :

http://www.wedemain.fr/Frelon-asiatique-fabriquez-votre-piege-et-sauvez-les-abeilles-_a850.html

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme

et d'Environnement des Pyrénées-Orientales (CAUE66) a pour mission la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Vous êtes un particulier et vous avez un projet de restauration, réhabilitation, rénovation, extension, construction neuve sur Arles sur Tech le CAUE66 vous



propose des conseils gratuits pour élaborer votre projet.

Contactez-nous pour prendre rendez-vous:

04 68 34 12 37

http://www.caue-lr.fr/caue-des-pyrenees-orientales

Entretien

Tout propriétaire doit entretenir son terrain le débroussaillage prévient des incendies et l'élagage : écimage ou élagage de branches débordantes, notamment sur le Domaine Public, prévient de potentiels accidents

Entretien ravins et cours d'eau

L'article L.215-14 stipule qu'un propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier.

Toutefois, cet entretien peut et doit être réalisé conformément à des préconisations que l'on peut trouver dans une plaquette éditée par la DDTM des Pyrénées-Orientales.

Consultable en Mairie ou téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr

Brulage

On ne peut bruler ses déchets verts selon son bon vouloir.

Les dates doivent être respectées en fonction des arrêtés préfectoraux et la demande doit être déclarée sur le site internet :

http://www.autorisation-brulage66.com/page1.php

Le C.I.S. Vallespir communique

Nos sapeurs sont sans peur.

Pourtant ce métier n'est pas une sinécure. Appelés sur tous les fronts, accidents, incendies, incidents divers, ils sont souvent sur la brèche.

L'effectif n'est pas toujours en rapport avec le nombre d'interventions.

Le Centre d'Intervention et de Secours Vallespir appelle au bénévolat

pour rejoindre
l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires.



Zéro Phyto

La commune a adhéré à la charte régionale d'entretien des espaces publics. « Objectif zéro phyto dans nos villes et villages » proposée par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) du Languedoc Roussillon.

En Languedoc Roussillon, la charte régionale propose une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la suppression des pesticides dans les villes et villages.

Les objectifs visés concernent des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux : protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et celle des administrés, préservation et reconquête de la qualité des eaux.

La commune est engagée depuis 2010 dans un plan de réduction des pesticides sur son territoire.

Les deux premières années l'utilisation des pesticides était tolérée au niveau des cimetières. Depuis 2012, les services communaux sont à 0 pesticides sur l'ensemble du territoire.

L'adhésion à cette charte régionale permettra de poursuivre et d'affirmer la démarche mise en œuvre depuis 5 ans.

Des actions d'information aux administrés et aux professionnels seront mises en place, pour permettre le 0 pesticides par tous sur l'ensemble du territoire d'Arles sur Tech.

La voie verte

Le Département des Pyrénées-Orientales a disposé plusieurs panneaux sur le tracé de la Voie verte.

Les travaux sont sur le point de commencer. La passerelle surplombant la Cugullada sera la première opération. La voirie viendra ensuite. Les parties bétonnées seront réalisées après l'hiver.



Local carreau de la mine

L'hiver peut arriver. Les marmottes pourront hiberner sans crainte.

Suite à un vent tourbillonnant particulièrement destructeur de février, une partie du toit du local avait été emporté. Assurance, expertise et réparation ont remis le terrier à sec.

Les crottes (et les truffes)

ne sont pas toutes en chocolat (Crotte, alors!)

MON MAÎTRE RAMASSE ou alors SE RAMASSE UNE AMENDE

Une ville accueillante commence par des rues propres et sans déjections canines ! Or ce problème est récurrent dans toutes les communes, induisant accidents, mauvaises odeurs, soucis d'hygiène ainsi qu'une dégradation notable du cadre de vie.

Sous peine de poursuites, les propriétaires de chiens sont aujourd'hui «plus qu'invités» à faire preuve de savoir—vivre et de civisme en ramassant les déjections canines de leurs compagnons à quatre pattes.

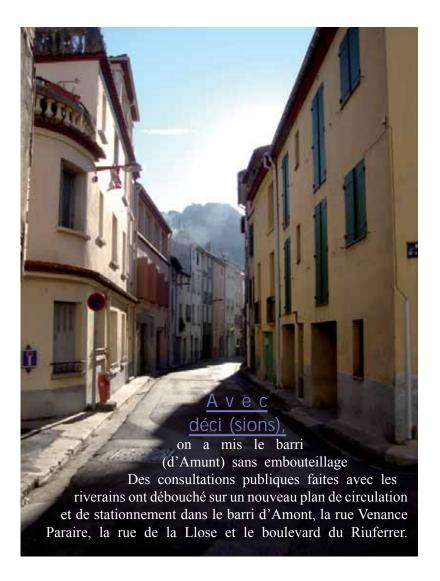
Le non-ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35 €, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Cet article stipule en effet qu'« est puni de l'amende pour les contraventions de la 2° classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déposer, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections…».

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.





La SDF retrouve un toit décent

Le revêtement bitumineux vieillissant occasionnait de nombreuses fuites dans la Salle Des Fêtes. Une membrane PVC armée, teintée dans la masse a été fixée mécaniquement par vis et rondelles et une bande de rive en tôle plastée fait office de goutte d'eau. L'intérieur n'a pas été oublié puisque le faux-plafond a été changé (nouvelles plaques isolantes doublées d'une couverture en laine de verre de 20 cm).

De plus, suite aux prescriptions de la commission de sécurité, le système d'alarme incendie a été remplacé.

Alsina Rodona : Entrée en matières

Un terrain délaissé à l'entrée d'Arles se minéralise et se végétalise.

Sur la partie basse, le minéral dessine symboliquement le Tech. Sur la partie haute, une plateforme est arborée et accueillera la structure créée par les ferronniers et remise à la Commune par ces derniers lors des dernières rencontres européennes de ferronnerie.

Le drapeau catalan (et non l'écusson) flotte sur le talus en étendant ses bandes horizontales sang et or.

C'est au pied du mur

que l'on voit les peintres

De chaque côté de l'entrée de la Salle des Fêtes et sur le mur de la rue des Usines avant le Moulin des Arts, sont apparues des peintures murales.

KOMOV Ilya et Olga, artistes peintres russes en résidence d'artistes ont réalisé les deux tableaux illustrant des danseuses et danseurs catalans.



Catherine RICHOMME a créé le visuel et un collectif de peintres du Moulin des Arts a peint, sur un fond gris-crème, des motifs réalisés avec seulement 4 couleurs : noir, rouge, jaune et bleu ; sous la ligne du massif du Canigou, des motifs inspirés de Le Corbusier, Miro, Calder, Juan Gris illustrent le passé de l'usine et sa nouvelle histoire.



Communiqué Prévention

Police municipale

Chien de protection de troupeaux – Patou Que faire si j'en rencontre un?

Si vous voyez un patou, la plupart du temps il vous a déjà repéré ou senti. Voici quelques règles à respecter s'il vient à votre rencontre :



- Ne paniquez pas. Les chiens ressentent votre peur et s'en méfient énormément.
- Ne les surprenez pas. Les chiens peuvent avoir de mauvais réflexes de défense.
- Restez calme et faites des mouvements lents et non agressifs. Ne courrez pas, ne criez pas, n'agitez pas vos bras, ne lui jetez pas d'objets, ne le menacez pas avec vos bâtons, etc... La plupart du temps, il vient uniquement vous identifier.
- Parlez-lui calmement pour le mettre en confiance quand il s'approche de vous. Cela vous donne également une contenance si vous avez peur.
- Si le chien se montre amical, ne le caressez pas, ne le prenez pas en photo et ne lui donnez pas à manger il pourrait mal interpréter vos intentions.
- Si le chien essaye de vous intimider, cela veut dire qu'il vous considère comme une menace, éloignez-vous lentement et calmement du troupeau.
- Ne forcez pas le passage, vous risquez de passer pour une menace, bien que souvent il vous en passera l'envie.
- Contournez le troupeau de votre mieux.

- Si le chien vous suit, ignorez-le. Ces chiens peuvent vous suivre jusqu'à ce qu'il vous considère assez loin du troupeau
- Si vous êtes avec vos enfants, tenez-les à l'écart car ces chiens ressemblent énormément à la peluche de leurs rêves.
- Si vous êtes avec votre chien de compagnie, tenez-le en laisse et laisser le chien de protection s'en approcher pour qu'ils se sentent et fassent connaissance.

Chiens mordeurs Que faire si mon chien est auteur? Que faire si je suis victime?

Propriétaire, vous êtes soumis à déclarer la morsure en mairie sans délais, pour connaître les démarches à suivre, sous peine de poursuites judiciaires et administratives.



Victime de morsure, vous êtes invités à vous présenter en mairie sans délais pour signaler les faits.

Une surveillance sanitaire et une évaluation comportementale de l'animal sont systématiquement mises en place.

Pour tous renseignements prendre contact avec le service de police municipale.



les chiens dangereux catégorises Des droits mais aussi des devoirs

1 - Les chiens de 1ère catégorie = chiens d'attaque :

Les obligations liées à la possession ou à la détention d'un chien de première catégorie sont les suivantes :



Détention interdite :

- aux mineurs,
- aux majeurs sous tutelle (sauf accord du juge des tutelles),
- aux personnes condamnées pour crime ou à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis
- aux personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée.

Déclaration à la mairie de la commune où réside le chien, en joignant les pièces justifiant de :

- L'identification du chien par tatouage ou puce électronique
- La vaccination anti-rabique
- La stérilisation du chien ou de la chienne
- D'une assurance spéciale responsabilité civile
- L'acquisition, la cession à titre gratuit ou onéreux, l'importation et l'introduction de chiens de première catégorie sur le territoire national sont interdites.
- L'accès aux transports en commun, aux lieux publics à l'exception de la voie publique, et aux locaux ouverts au public est interdit. Leur stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs est également interdit.
- Sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, ces chiens doivent être muselés et

tenus en laisse par une personne majeure.

- Evaluation comportementale du chien
- Attestation d'aptitude au propriétaire ou au détenteur

Une fois effectué, l'ensemble de ces démarches permet d'obtenir en mairie un permis de détention.

2 - Les chiens de 2^{ème} catégorie = chiens de garde et de défense :

Les obligations liées à la possession ou à la détention d'un chien de deuxième catégorie sont les mêmes que pour les chiens de première catégorie, à l'exception :

- stérilisation non obligatoire pour les chiens de deuxième catégorie
- -les chiens de deuxième catégorie peuvent être donnés, vendus et importés.
- -obligatoirement muselés, et tenus en laisse par une personne majeure.
- -Evaluation comportementale du chien
- Attestation d'aptitude au propriétaire ou au détenteur

Une fois effectué, l'ensemble de ces démarches permet d'obtenir en mairie un permis de détention.

Chien errant, problème de sécurité, de salubrité et de tranquillité Soyons responsables!

Un animal est en état de divagation dans les cas suivants, définis par la réglementation :

- n'est plus sous la garde de son maître
- se trouve hors de portée de la voix de son maître ou d'un instrument de rappel
- est éloigné de plus de 100 mètres de son maître
- est abandonné, livré à son seul instinct.

Le propriétaire s'expose à des sanctions judiciaires et au placement de l'animal en fourrière.



Pour tous renseignements prendre contact avec le service de police municipale.



Des cours très variés, adaptés à tous niveaux c'est la gym traditionnelle tous les mardis et jeudis avec renforcement musculaire, souplesse, équilibre et des activités diverses telles que le step, LIA, Fitball, Gliding....

Mais aussi de nouvelles activités « Tendance » :

Pour celles et ceux qui veulent bouger, se défouler, danser sur les rythmes latinos avec la Zumba Fitness en salle avec Stéphanie, notre Instructeur Zumba et animatrice sportive diplômée FFEPGV

Pour ceux qui souhaitent se détendre : assouplissement et stretching ; pour ceux qui souhaitent une grande bouffée d'air pur Gym' Oxygène® et/ou Marche Nordique en extérieur avec Claude, notre Instructeur

Marche Nordique et animatrice sportive diplômée FFEPGV.

Tous les cours de Gym, de stretching et de Zumba se déroulent dans la salle des Fêtes. La marche Nordique est en extérieur.

Faire du sport tout seul, ce n'est pas évident, mais en groupe, c'est plus motivant et sympathique.





Horaires séances en salle

- GYM DOUCE EQUILIBRE mardi 16h45 / 18h00 et jeudi 17h00 / 18h00
- GYM TONIQUE : mardi et jeudi 18h15 / 19h15
- STRETCHING: mardi 19h15 / 19h45 (2 fois par mois)
- MARCHE NORDIQUE: mardi 19h20 / 20h15 (2 fois par mois)
- ZUMBA FITNESS®: jeudi 19h25 / 20h40

Facilité de paiement, Coupons Sport et Chèques Vacances ANCV acceptés NOTA: pour vous, 2 Séances d'essai gratuites

Renseignement: 06.10.33.72.23

Association Country Dance Vallespir

La danse country se pratique dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Les chorégraphies Country sont à la portée de toutes et tous, elles sont adaptées aux niveaux des adhérents qui évoluent sur 3 cours différents :

- Débutants
- Débutants 2
- Novices

De plus nos choix musicaux sont très variés.

Notre saison 2015/2016 est bien engagée et notre programme avancé :

Participation au Forum des Associations et démonstrations de danses dimanche 06 Septembre 2015. Reprise de nos cours le vendredi 18 Septembre 2015,

Soirée Country organisée au Profit du Téléthon le samedi 07 Novembre 2015.

Participation à la journée TELETHON avec démonstrations de danses Le dimanche 29 Novembre 2015,

Programmation de 2 soirées dansantes : le 26 mars 2016 et le 04 juin 2016.

Nous entamons notre 4ème année. La plupart des adhérents des années précédentes nous sont restés fidèles et de nouveaux adhérents nous ont rejoint.

Les trois cours ont lieu tous les vendredis soir à partir de 20H00 avec notre animatrice Liliane.



Tous les mercredis soir à partir de 19H00 des cours de révisions se font avec les membres du bureau à la salle des fêtes d'Arles sur Tech.

Les cotisations se paient à l'année ou par semaine et permettent de participer aux cours des trois niveaux.

Renseignements

auprès de Dominique 04 68 54 78 40 ou Claudine 06 25 27 67 86 .



Football Club Sud Canigó

Deuxième saison qui débute sur les chapeaux de roues pour l'école de football d'Arles sur Tech. A la veille de la nouvelle année l'équipe des U13 s'est qualifiée en division d'Honneur en terminant première de son groupe. Les plus jeunes, l'équipe des U11 termine ses qualifications avec des résultats plus que satisfaisants.

Le club de football de la Haute Vallée du Tech s'est mis au diapason avec le canton et s'appelle désormais FC Sud Canigó. Son objectif lui reste le même : permettre à tous les jeunes du canton de pratiquer le football.

Présent aux NAP de Saint Laurent de Cerdans au cours du premier trimestre et au stade Puig Aubert les mercredis de 14h30 à 16h30 et les vendredis de 17h30 à 19h00 pour les entraînements des enfants de 5 à 13 ans.

Quelques rendez-vous pour les écoles

Noël à l'école primaire

Les 125 élèves de l'école primaire ont préparé Noël, dès samedi 12 décembre dernier avec le traditionnel marché de Noël (l'école maternelle participait aussi), où petits objets de décoration fabriqués pour l'occasion étaient à la vente, tout comme des livres, des jouets, du blé porte-bonheur cultivé par les enfants ...



Le spectacle des chants de Noël a eu lieu le jeudi 17 décembre aprèsmidi, les enfants ont chanté sous la direction de Philippe Gayrard, intervenant musique à l'école, pour la joie des parents et grandsparents. La veille ils ont dégusté un goûter collectif pris à l'école, brioche et chocolat chaud pour l'occasion.

Le ski : Comme chaque année, les grands du CM2 partiront en février en classe de neige accompagné de Patrick Sarda, instituteur. (Voyage financé par les parents, la Municipalité et la coopérative de l'école).

La maternelle fait sa cop 21

A la maternelle, on jardine et on s'instruit!!!:

le vieux cerisier malade, qui avait dû être arraché, a été remplacé par un bigarreau burlat. Tous ont mis la main à la pâte, euh à la pelle...

Le 1er adjoint André Xiffré a indiqué les bons gestes pour la plantation, la Directrice, Isabelle Alouani, et les enfants ont suivi les indications, et tout ceci en parlant de l'importance des arbres dans la lutte contre le réchauffement climatique, du cycle de vie du cerisier,

du bourgeon aux excellentes cerises qui seront dégustées avant

la fin de la classe de l'été.

Et ces petits sont de fins jardiniers : En effet, la culture des radis n'a pas de secret pour eux : Radis qu'ils ont semés dans des jardinières disposées dans la cour et dégustés avec une tartine beurrée et même

en soupe!!!

Le Père Noël est venu à l'école jeudi 17. Après les chants, il a distribué les cadeaux aux enfants, offerts par la Municipalité.



Lire et faire lire 66

c'est d'abord, encore et toujours, partager le plaisir de lire, le plaisir du livre, avec les enfants. Comme les années précédentes, offrir aux enfants de la crèche et des écoles d'Arles, des lectures d'albums, de légendes, de contes, de documentaires... en fonction d'un thème, des évènements marquants tout au long de l'année ; c'est la découverte d'histoires poétiques, amusantes... c'est montrer l'importance, l'intérêt du dessin....

Mais cette année 2015 a été aussi, pleine de «nouveautés»!

D'abord Simone, qui vient lire à la médiathèque le

vendredi matin auprès des enfants des classes maternelles. Puis, notre participation à des évènements comme, la foire aux chevreaux, l'écofestival, le forum des associations, Catherine et Simone en lecture à deux voix à la médiathèque pour la Sant Jordi, le Téléthon et, pour la Journée de la Femme, sur le thème «Voix

de femmes en temps de guerre», la lecture de témoignages, d'extraits de romans, de lettres, d'albums, par un groupe de huit lectrices (Encore merci à Chantal, Catherine, Georgette, Monique, Rose-Marie... qui, venues des Aspres ou du Bas-Vallespir, nous ont accompagnées dans ces manifestations).

Ce n'est pas si mal, c'est même beaucoup. Mais il reste encore tant de choses possibles à réaliser!

Aussi, si vous avez plus de 50 ans, si vous aimez la lecture, si vous avez envie de la partager avec de petits Arlésiens, si vous êtes libres - ne serait-ce qu'une matinée ou une après-midi, venez nous rejoindre pour nous aider à continuer à apporter ce plaisir, cette ouverture aux enfants.

(LFL66 - contact@lireetfairelire66.fr / 04.68.81.81.45) - D'avance, merci!

2015 à la Médiathèque

Tout a commencé au mois de janvier avec l'exposition photos sur les fêtes de l'Ours en Haut-Vallespir et la conférence d'Oriol Lluis-Gual « Fêtes de l'Ours en pays catalan ». La médiathèque a accueilli dans ses murs l'équipe de France 3 pour l'émission « Vivre al païs ».



En Février la compagnie Alma est venue présenter son spectacle

« Princesses en carton ». Superbe après-midi qui a réuni plus de 150 personnes.

En Mars La journée de la femme a été mise à l'honneur avec une lecture très émouvante de « Paroles de femmes en temps de guerre », par l'association Lire et Faire Lire.

En Avril à l'occasion de la Sant Jordi nous avons accueilli Roger Rudelle, auteur d'« Arles mon village » et de « Mémoires d'un gendarme »

La Compagnie le Tympan dans l'Oeil a présenté son spectacle « Contes d'Aqui » Puis nous avons décerné les prix aux participants du concours « dessine un dragon ».

Enfin l'Heure du Conte et la conférence d'Olivier Rimbault « Démons et Merveilles du Canigou » ont clôturé la Sant Jordi.

En Mai, conférence de Georges SENTIS : « Arles sur Tech 1940/1945, le long combat pour le rétablissement de la république » et présentation par M.A. Reslede Roca Blésés de son roman biographique « Sur les rives du Stanley pool ».

Les écoles primaire et maternelle ont pu découvrir l'exposition d'Olivier Guardiole « A la découverte des vautours des Pyrénées ».

En Juin, rencontres et échanges très enrichissants entre les élèves CM1 et Hubert Ben Kemoun auteur de l'album jeunesse « Arlequin »

Le 19 juin : Présentation du livre « La Rodella de Montbolo, histoire d'une offrande de cire » de Robert Bosch.

En Juillet : Conférence « La mission Rosetta », de Yves Doat responsable du réseau des stations sol de l'ESA (Agence Spatiale Européenne).

Expositions «60 anys de Focs de la Sant Joan » par le comité des Feux

Monsieur le Maire remercie deux généreux donateurs

- Henri Parisel pour nous avoir cédé une collection de cartes représentants les mulets (certaines de ces cartes postales vont faire partie d'une exposition qui fera le tour des médiathèques du territoire)
- Henri Baills pour le don d'une encyclopédie ; celle-ci viendra enrichir les fonds des Médiathèques du Haut Vallespir.



Maisons et balcons fleuris

Le mardi 30 juin a eu lieu à la MASA la cérémonie de remise des prix

« Maisons et balcons fleuris » en présence de René Bantoure, Maire, André Xiffre, 1^{er} adjoint et des membres du Conseil Municipal.

Cette cérémonie très conviviale récompense tous ceux qui offrent à nos concitoyens et visiteurs des balcons ou jardins fleuris visibles depuis la

Les prix sont répartis en trois catégories, ce qui permet de récompenser un grand nombre des inscrits au concours. En 2016, la municipalité a fait le choix de candidater à l'obtention d'une fleur au concours des « Villes et Villages fleuris ».

Cette récompense va aux communes qui en plus du fleurissement, mettent en valeur leur patrimoine, améliorent le cadre de vie, et sont attentives aux solutions alternatives comme le critère « 0 pesticides » que nous pratiquons depuis 4 ans.

Le concours « maisons et balcons fleuris » participe à cette démarche, nous comptons sur vous l'an prochain pour faire d'Arles sur Tech

« Le village où il fait bon vivre ».



de la Saint Jean et « Les fêtes en Catalogne sud » : Gent de Festa En Septembre, présentation de la médiathèque au forum des associations, avec diaporama de nos nouveautés livres et DVD. Lecture de petites histoires.

En Octobre la Médiathèque Intercommunale et la Médiathèque Départementale ont offert aux élèves de maternelle et du CP le spectacle « Maman est là » de la compagnie le Tympan dans l'œil.

Lors des 14^{ème} Rencontres Européennes de Ferronnerie d'Art, nous avons présenté l'exposition que nous avons entièrement réalisée « 14 villages au fil du fer »

Nous avons clôturé ce mois d'octobre par l'atelier récréatif sur le thème d'Halloween. Pas moins de 30 participants sont venus participer à l'atelier et frissonner en cette belle après-midi. En Novembre exposition « Mémoires de guerre » suivie d'une lecture de correspondance de poilu.

Un mercredi récréatif a eu lieu le 25 novembre animé par l'Atelier autonome du livre. Chaque participant est reparti avec sa gravure en souvenir.

Au mois de Décembre, Raymond Sala a présenté son livre « Histoire et mémoires du Haut Vallespir – ce monde que nous avons perdu ».



Afin de préparer Noël ensemble, nous avons proposé un atelier « Décorations de Noël » le mercredi 9 décembre.

Nouveautés de la rentrée

A partir de janvier 2016, tous les 2èmes mercredis du mois en partenariat avec le Centre Social, nous vous proposerons des ateliers récréatifs pour enfants. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître notre programmation.

A NOTER

N'oubliez pas de consulter notre page Facebook pour suivre nos animations https://www.facebook.com/mediathequehautvallespir

Rencontre avec le Club de lecture tous les premiers vendredis du mois



Dès 14h00, devant la salle des Fêtes,

c'est l'effervescence, jeunes et anciennes générations se retrouvent. Le cortège se forme de nombreux jeunes chasseurs de tout âge ayant répondu à l'appel dans les écoles et au Collège. Puis, l'émotion s'empare de la foule quand apparaissent nos jeunes Trappeur, Rosette, Botes et Tortugues, symboles d'une génération qui aime et perpétue ses traditions les plus anciennes.

A chaque carrefour, le trappeur harangue la foule pour rallier de nouveaux compagnons à la battue et tous les jeunes chasseurs répondent à cet appel. Le passe ville rythmé au son des gralles et des trompettes se retrouve devant le passage à gué de la Fontaine des Buis, très attendu, l'Os Petit fait alors son entrée spectaculaire et va tenir son rôle avec beaucoup d'aisance. De placette en placette, le valeureux trappeur aidé de sa compagne la Roseta fait danser l'ours, explique à la foule les exploits de sa capture et le courage des chasseurs. Dans les ruelles, les Botes, jeunes rabatteurs vont jouer leurs rôles à plein régime un tonneau sur la tête et les Tortugues tous habillés de blanc vont amuser l'assistance de leurs pitreries.

Puis le cortège arrive sur la Place du village et une vive émotion se répand dans la foule, le rasage de notre jeune ours commence, mené de main de maître par le jeune trappeur aidé de la Roseta. Quand le rasage fut terminé, on a pu sentir la fierté de ces jeunes de pouvoir perpétuer la tradition tout en conservant ce patrimoine.

L'Ours était interprété par Steven FAUVERGUE,

le Trappeur par Thibault PLANAS et la Roseta par Théo ROGER

Un bon cru 2015, bravo à tous les jeunes pour leur extraordinaire prestation! Merci pour la précieuse implication de tous les partenaires, bénévoles et parents!

Nos prochains rendez-vous:

Réunion publique : MERCREDI 20 JANVIER à la MASA à 18h30 Répétition générale : MARDI 2 FEVRIER à 18h15 à la salle des Fêtes

Un appel est lancé à tous les jeunes garçons et filles!

Pour former le cortège et les rondes sur les placettes.

Tous les chasseurs seront les bienvenus!

















les fêtes de l'Ours du Haut-Vallespir

patrimoine culturel immatériel en course pour l'UNESCO

Dès 2014, suite à une volonté de promotion et de sauvegarde communes des fêtes de l'Ours du Haut-Vallespir, les municipalités d'Arles-sur-Tech, de Prats-de-Mollo-la-Preste et de Saint-Laurent-de-Cerdans ont souhaité présenter une candidature auprès de l'UNESCO afin d'inscrire ces fêtes sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Ainsi, les conseils municipaux ont apporté leur soutien à cette candidature et désigné le Pays Pyrénées-Méditerranée pilote de l'opération, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire Les vallées catalanes du Tech et du Ter.

La démarche initiale a été l'inscription des fêtes de l'Ours du Haut-Vallespir à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel, inscription effective depuis le 17 décembre 2014.

Entreprise en septembre 2015, la candidature à l'UNESCO comprend 4 axes de développement: la constitution d'un dossier composé d'un formulaire et d'un film, la communication, la mise en place d'animations culturelles (apérosdébats, conférences, actions Jeune public...) et l'élaboration de mesures de sauvegarde dont une collecte numérique de documents.

Le dossier doit être déposé auprès du Ministère de la Culture et de la Communication en décembre 2016. Il se veut le reflet de l'implication des populations dans le cadre du projet fédérateur élaboré à cette occasion, visant à préserver et valoriser les fêtes de l'Ours du Haut-Vallespir en tant que patrimoine culturel immatériel. Plusieurs années sont habituellement nécessaires pour la

mise en œuvre de ces candidatures, le défi est lancé de le réaliser en 15 mois seulement : en cOURSe pour l'UNESCO...

Vous aussi, dites-oui à la candidature UNESCO:

- en faisant part de vos actions (réunions, expositions...) ayant un rapport avec les fêtes de l'Ours.

- en participant à la programmation événementielle.

en partageant vos souvenirs. Vous possédez des photographies anciennes, des films ou des coupures de presse: apportez-les auprès du secrétariat de votre mairie qui en assurera la numérisation et vous rendra les documents collectés. Une collecte plus spécifique concernant la Festa de l'Os petit est organisée par Claude Quesnay-Parramon (contact tél: 06 10 33 72 23).

en signant les listes de

en signant les listes de soutien. Un bulletin de soutien est inséré dans cette édition. Une urne est à votre disposition dans les locaux de la Mairie et de l'Office de tourisme.

Suivez la candidature et partagez sur les réseaux sociaux :

Information : Christelle NAU – Pyrénées-Méditerranée pour les communes d'Arles-sur-Tech, de Prats-de-Mollo-la-Preste et de Saint-Laurent-de-Cerdans.

Tél: 04 68 83 99 49

fetesoursunesco@gmail.com







Les Fêtes de l'Ours du Haut-Vallespir sont candidate	s à l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité p
l'UNESCO. Je soutiens la démarche ! JE DIS O	UI ! JO DIC SÍ! I SAY YES !
Remplissez ce bulletin et glissez-le dans les umes. Vou n Boulevard Simon Battle - 66400 CERET	envoyaz-le à : Pays Pyréndes-Médterranée · Candidature UNESCO Fêtes de l'Our
Nom /Prénom :	Organisme*:
Adresse:	Taccophe de figurer dans la liste des soutiens.
Code postal : Ville :	
Pays: Courriel:	Date signature:
Profession* :	

Association





Service d'aide à domicile

L'association Les Emplois Familiaux du Vallespir oriente et conseille

Suite à une enquête menée, l'association a pu constater que les personnes souvent méconnaissent les démarches à effectuer en cas de besoin d'aide à domicile, que ce soit suite à une sortie d'hospitalisation, d'un besoin ponctuel ou d'un besoin d'aide pour effectuer les actes de la vie quotidienne.

En effet, la multiplicité des structures fait que les personnes ne savent pas à qui s'adresser.

Notre association Les Emplois Familiaux du Vallespir se tient à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter au mieux selon vos besoins et vos attentes.

Notre réseau de partenaire du secteur médicosocial permet de mettre en place un service et une prise en charge coordonnée et diversifiée (avec le SSIAD, l'ESA...)

Les bureaux de l'association sont ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13 h à 17h Nous profitons de la parution de ce bulletin pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.





Le chantier d'insertion accueille des demandeurs d'emploi qui ont un projet professionnel. Ils sont suivis par un encadrant technique et une conseillère emploi formation.

Les Emplois Familiaux du Vallespir

11, Rue Jean Vilar

66150 ARLES SUR TECH

Tout au long de l'année les employés fournissent un travail qui donne entière satisfaction, ils sont volontaires et très motivés. Dans le cadre de leur contrat de travail, les salariés ont la possibilité d'effectuer des périodes d'immersion chez un employeur pour découvrir un secteur d'activité ou pour confirmer un changement éventuel d'orientation professionnelle. Pour l'entreprise prête à s'investir, cela peut être l'opportunité de rencontrer un futur salarié.

Nous sommes donc là bien dans le cadre d'une







Association intermédiaire située 15 Baills Jean Baptiste Barjau à Arles sur Tech, s'appuyant sur le service de proximité, propose la mise à disposition de personnel auprès de particuliers (ménage, bricolage, manutention et jardinage) et aux professionnels (tous types de postes). Parallèlement nous mettons en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement du salarié, ce suivi permettant de renforcer l'employabilité et l'autonomie de la personne.

Le 21 octobre 2015 était une date importante pour Agir Ensemble qui fêtait ses 20 ans d'existence et les 5 ans des journées solidaires qui consistent à redonner une seconde vie aux choses (vaisselle, vêtements, linge de maison, bibelots, meubles...) que nous distribuons par la suite à titre gratuit deux fois par an, au printemps et à l'automne. Tous les lundis l'association récupère vos dons.

Au cours de cette manifestation, le président Henri BONNAFOUS annonça une bonne nouvelle, grâce au dossier constitué par ses 4 collaboratrices, nous avons été sélectionnés parmi les trois lauréats au concours des trophées RSE (Responsabilité Sociétale de

l'Entreprise).

Le vendredi 20 novembre à Toulouges dans le cadre des manifestations organisées pour le mois de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) l'association s'est vue remettre le deuxième prix catégorie ARGENT avec un chèque d'une valeur de 3000 €. Ce qui permettra à l'association d'acquérir un véhicule.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles ainsi que la municipalité pour leur aide à la réussite de ces journées.

AGIR ENSEMBLE 15 Baills Jean Baptiste Barjau 66150 Arles sur Tech Tél: 04 68 83 91 58

Exeptionellement une Journée Solidaire sera organisée le Mercredi 27 Janvier 2016 en face du Moulin des Arts – rue du 14 Juillet.



participation à la création d'emploi et de développement à la fois économique, environnemental et social qui concerne chacun d'entre nous.

Nos interventions consistent à l'entretien des espaces naturels, chemins de randonnée, rigoles, ruisseaux, avaloirs, talus, petites reconstructions de murs en pierres sèches, pose de balises, réparations de nids de poules, etc...

Nous continuons aussi les interventions de nettoyage sur la commune, avec les nouvelles réalisations suivantes :

- De belles clôtures de la station de traitement de l'eau potable
- Le nettoyage du canal d'arrosage du Calciné, et, en coopération avec les services techniques de la mairie, la création d'une passerelle en acier qui enjambe un gros éboulement, ceci afin de sécuriser ce nouveau parcours piétonnier entre le Calciné et le Centre de pleine nature Sud Canigo

- On peut aussi noter une très importante intervention sur les 10000 m2 des espaces naturels pour Office HLM 66 à la Battlie, avec un très beau résultat

Nos autres chantiers habituels: la Coquinière, le cours d'eau du pont neuf, plusieurs ravins sur la commune sont bien entendu traités comme tous les ans





Association d'animations traditionnelles Arlésiennes

Suite à une volonté de relancer les rifles sur Arles comme cela se faisait avant et après consultation faite auprès des différents présidents, huit associations se sont portées volontaire pour créer un groupement comprenant l'Alegria, les Focs de la San Joan i de la flama del Canigo, l'école de Rugby, les Marmottes, la pêche, la Boule Lyonnaise, Arles Bellmaig et la Chorale Sang et Or. Les lots proposés sont des lots traditionnels achetés en toute logique auprès de commercants arlésiens et riche du succès des trois premières rifles, il vous en sera proposé six autres tout au long de l'année 2016.

Groupe Folklorique Alegria

Le groupe a encore eu une année pleine avec 21 représentations pour le groupe des adultes et 5 sur le village pour le groupe des petits. C'est toujours avec fierté que nous continuons à promouvoir notre village à travers notre folklore dans le département, notamment par la cascavellade, le barri et surtout par notre fameuse danse de l'ours toujours très attendue. Notre assemblée générale a eu lieu le 27 novembre suite à laquelle le bureau actuel a été réélu avec à la

co-présidence David PLANAS et Pierre AZEMA, à la trésorerie Mme MAISANI Marie Claude et au secrétariat Mlle DELONCLE Fanny. Les répétitions reprendront d'ici quelques semaines, l'information sera passée au moment voulu, concernant les nouveaux danseurs (petits et grands), ils pourront s'inscrire lors des premières répétitions. Nous profitons de cet article pour souhaiter une bonne et heureuse année à toutes les arlésiennes et tous les arlésiens.





Les Chapitres d' Arles

Belle saison en 2015 pour LES CHAPITRES

avec une programmation originale et de qualité appréciée par un public fidèle et en augmentation par rapport à l'année précédente.

A noter également les remerciements chaleureux des concertistes ravis d'exercer leur talent dans le merveilleux patrimoine inhérent à notre abbaye ainsi que celui de l'église Saint Sauveur qui a servi d'écrin à l'inoubliable concert de Marina Rossell.

A l'origine de ce succès une équipe de bénévoles très impliquée dans le choix des concerts et dans leur organisation.

Les « pots de fin de concert » préparés avec soin ont été des moments privilégiés d'échange entre les musiciens et les spectateurs dans une chaleureuse convivialité.

Cette année, à la demande des Mercredis d'Arles, les CHAPITRES se sont invités au Mercredi Classique en choisissant son programme: L'Orchestre de Chambre de l'Empordà sous la direction de Carles Coll a fêté ses 25 ans d'existence à l'Abbaye face à des spectateurs conquis.

Hors programmation, nous accueillons depuis deux ans le « Vilalte Music Festival. »

Ces jeunes étudiants en résidence d'artistes à Vilalte sous l'impulsion de Nathan Giorgetti donnent plusieurs concerts en Vallespir. Les spectateurs présents à la salle de la Crypte ont été ravis par la magnifique prestation de ces jeunes talents.

La programmation des CHAPITRES est entièrement soutenue par la municipalité dans le cadre d'une mise en valeur de notre patrimoine religieux au travers d'une politique culturelle de qualité.

Merci pour la confiance accordée à l'équipe qui travaille à la programmation 2016 avec toujours le même souci de qualité et de rigueur budgétaire.

« Un grand moment à Saint Sauveur : Marina Rossell par sa voix unique, son charisme et sa présence sur scène nous a tout donné ce soir là. Ce fut magique, beau, inoubliable. » Photo Marie-Claire Dunyach



Abbaye Sainte-Marie « Les Portes du Temps »

Pour la 3^{ème} année, l'abbaye a accueilli une soixantaine d'enfants dans le cadre du projet « Les Portes du Temps », impulsé par le Ministère de la Culture et de la Communication et en partenariat avec les Francas, le Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier et Les Vallées Catalanes du Tech et du Ter. Pour cette nouvelle édition 2015, Olivier Moulaï, Anna Thibaut et Sébastien Fenner

ont animé des ateliers sonores, vidéos et dansé sur le thème de l'eau. A l'issue de chaque séjour, un temps de restitution sous forme de ciné-concert s'est déroulé dans la salle de la crypte. Après les 3 séjours, fin juillet, une restitution générale a été présentée à des spectateurs nombreux et enthousiastes.

Exposition été 2015 Calligraphies et enluminures de Gérard Touzé Journées Européennes du Patrimoine 2015 : fréquentation en hausse. Au programme cette année : visite commentée « Le village, le patrimoine industriel et artisanal », démonstration de calligraphie par Gérard Touzé, concert d'orgue avec Jean Spelle, visites guidées de l'abbaye.

Journées de formation organisées par le Centre de

Conservation et de Restauration du Patrimoine :automne 2015 Le suivi et la surveillance, l'entretien et la préservation des textiles liturgiques et de l'orfèvrerie.

Et tout au long de l'année : visites guidées, contées, ou adaptées pour les personnes handicapées mentales et visuelles, visites ateliers pour les groupes scolaires et Centres de Loisirs, enquêtes policières pour les enfants....



51	138	41	9	164	33	75	208	As	outen	u nos :	saints	en voy	age			
26	121	47	19	72	150	12	89	De	s eaux	pour	le Tec	h en cr	ue			
123	99	09	83	115	4	175	61	Le Riuferrer entre passerelle et confluence								
-	66	31	25	35	74	111	78	A fondu en 1940								
191	102	34	37	24	182	201	169	Bon pour les fêtes								
104	163	38	22	185	141	=	114	Elles ont connu la retirada								
100	181	124	54	63	156	137	29	L' hélice ne le fait pas avancer plus vite								
69	80	87	180	48	187	10	204	Non admis								
144	28	က	152	42	134	198	26	D'huile, danger sur la RD115								
101	28	172	39	421	62	106	143	Porté durant la Sanch								
179	130	189	13	2	26	196	91	Le Tech pour Arles sur Tech								
27	146	52	151	131	93	155	128	Mère de bardot et défendue par Brigitte								
148	98	107	6	71	109	20	207	Se tient au courant								
122	43	190	162	139	46	203	173	Pour le vin mais pas pour l'armagnac								
129	160	195	82	133	192	15	202	Mat à Maure								
193	28	29	112	149	132	53	96	Plus de 75 ans pour l'âge d'une retraite								
165	161	116	23	77	170	21	105	Zain noir								
64	85	117	186	136	18	30	40	Chute de l'alzine								
2	62	81	145	06	108	197	120	Bure au couvent								
8	26	126	184	119	45	135	73	Circulation dans Le Tech								
88	118	159	20	127	103	22	205	Cadeau magique !								
4	176	166	55	125	69	188	206	Embrumé sur une toile								
86	157	174	22	110	98	147	178	Refuge pour des saints								
168	158	4	92	16	88	92	200	Danse sur les ondes !								
167	17	92	142	113	171	140	199	Terre au milieu du Tech								
32	183	95	49	02	153	177	7	Donnent de l'air aux mulets								
la .	lo.	lo.	14	Te .	To.	1-	To.	To.	140	Таа	T ₄ 0	140	Ta a	Ta e	140	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	
33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	
49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	
65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	
97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	
113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	
129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	
145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	
161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	
177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	
193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					1	

Le jeu consiste à trouver l'extrait figurant dans le tableau inférieur d'un roman dont le prénom et le nom de l'auteur ainsi que le titre de l'œuvre apparaissent dans la colonne 3 du tableau supérieur. Les 161 lettres et les 47 cases noires des tableaux sont numérotées. Bon courage dans cet aller-retour.

35

127

96

48

71

190

123

La solution au jeu « AllerRetour » sera disponible début février 2016 sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : http://www.ville-arles-sur-tech.fr LA MUNICIPALITE-ACTUALITES

Ε

R

E

R

Т

0

U

R

